L'information suivante est destinée à l'usage des membres de la Corporation Canadienne de Compensation de Produits Dérivés (« la CDCC ») et des participants agréés de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »). Ce document est un sommaire officieux des conditions du rajustement. La CDCC et la Bourse n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude de ce sommaire. Les membres de la CDCC et les participants agréés de la Bourse doivent s'assurer d'avoir pris connaissance de la documentation publiée par les émetteurs concernés par cette transaction.

CIRCULAIRE 090-25
Le 30 juillet 2025

RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL
George Weston Limitée (WN & FWN)
Scission d'actions

La Bourse et la CDCC souhaitent vous informer que Les Compagnies Loblaw Limitée (WN) a annoncé le 29 juillet 2025 que son conseil d'administration a approuvé le fractionnement d'actions à raison de trois pour une de toutes ses actions ordinaires en circulation.

Les actionnaires inscrits à la date de clôture des registres le 14 août 2025 recevront deux actions supplémentaires à la fermeture des bureaux du 18 août 2025, pour chaque action détenue.

Les actions de George Weston Limitée commenceront à se transiger sur une base de trois pour une à la Bourse de Toronto à l'ouverture des marchés le 19 août 2025.

La négociation des actions avec effets payables commencera à l'ouverture de la séance le 14 août 2025.

La négociation avec effets payables prendra fin à la fermeture des bureaux le 18 août 2025.

La date ex-distribution sera différée par l'utilisation d'effets payables au premier jour de négociation suivant la date de paiement (le 19 août 2025).

Détails du rajustement de la fractionnement d'actions :

- **Date d'entrée en vigueur:** **19 août 2025**
- **Date d'enregistrement:** **14 août 2025**
- **Date de paiement:** **18 août 2025**

CDCC - Détails du rajustement - Option:

Conformément aux modalités de rajustement énoncées à l'article A-902 des Règles de la CDCC, toutes les options sur actions de George Weston Limitée seront rajustées comme suit :

- **DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR : 19 août 2025**
- **SYMBOLE DES OPTIONS : Inchangé**
- **NOMBRE DE CONTRATS : Triplé**
- **MULTIPLICATEUR : 100**
- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT: 100 actions ordinaires de George Weston Limitée**
- **PRIX DE LEVÉE : Un rajustement sera fait pour toutes les séries existantes.**
- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE : Les limites de position et de levée demeureront inchangées à 200 000 contrats.**
- **CUSIP : Inchangé**

La CDCC n'effectuera pas de rajustement sur les récépissés d'entiercement en dépôt. Les membres qui souhaitent maintenir la réduction de marge pour toutes leurs positions devront effectuer des dépôts de récépissés d'entiercement additionnels.

Bourse de Montréal Inc. - Détails du rajustement - Options :

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter le fractionnement d'actions et devront donc **être saisis à nouveau** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

À l'ouverture des marchés le 19 août 2025, la Bourse rajustera les prix de levée pour les séries de George Weston Limitée tel qu'indiqué ci-dessous. Veuillez noter que le tableau ci-dessous est sujet à modification en raison des fluctuations de marché.

George Weston Limitée		
Symbole	**Prix de levée actuels**	**Nouveaux prix de levée**
WN	180,00 $	60,00 $
WN	190,00 $	63,33 $
WN	200,00 $	66,67 $

George Weston Limitée		
Symbole	**Prix de levée actuels**	**Nouveaux prix de levée**
WN	210,00 $	70,00 $
WN	215,00 $	71,67 $
WN	220,00 $	73,33 $
WN	225,00 $	75,00 $
WN	230,00 $	76,67 $
WN	235,00 $	78,33 $
WN	240,00 $	80,00 $
WN	245,00 $	81,67 $
WN	250,00 $	83,33 $
WN	260,00 $	86,67 $
WN	270,00 $	90,00 $
WN	280,00 $	93,33 $
WN	290,00 $	96,67 $
WN	300,00 $	100,00 $
WN	310,00 $	60,00 $
WN	320,00 $	61,25 $
WN	350,00 $	62,50 $

CDCC - Détails du rajustement – Contrats à terme sur action:

- **DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR: 19 août 2025**
- **SYMBOLE DES CONTRATS À TERME SUR ACTIONS : Inchangé**
- **SYMBOLE DES BTC : Inchangé**
- **NOMBRE DE CONTRATS : Triplé**
- **MULTIPLICATEUR: 100**
- **LIVRABLE PAR CONTRAT: 100 actions ordinaires de George Weston Limitée**
- **PRIX DE RÈGLEMENT: Tous les prix de règlements de la veille seront ajustés en les divisant par trois.**
- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE : Les limites de position et de levée demeureront inchangées à 200 000 contrats.**

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des activités d'exploitation de la CDCC.

Patrick Desjardins
Directeur - Opérations de Marchés Dérivés